

Génériques sous pression : l'Europe face à la riposte douanière de Donald Trump

Compte Test - 2026-07-25 10:51:32 - Vu sur pharmacie.ma

L'annonce du président américain Donald Trump d'imposer progressivement des droits de douane pouvant atteindre 200 % sur les médicaments génériques importés suscite de vives inquiétudes en Europe. Pour le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, cette décision constitue un signal d'alarme qui appelle une réponse coordonnée de l'Union européenne afin de préserver la sécurité d'approvisionnement en médicaments et la compétitivité de l'industrie pharmaceutique européenne. Les États-Unis représentent un marché stratégique pour de nombreux fabricants européens de médicaments, et plus particulièrement pour la Belgique, dont le secteur pharmaceutique constitue l'un des principaux moteurs de l'économie. Surnommée la «Pharma Valley», la Belgique exporte une grande partie de sa production pharmaceutique vers les États-Unis. Selon l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), ces échanges génèrent un excédent commercial de 10,7 milliards d'euros en faveur de la Belgique, illustrant l'importance de cette relation économique. Donald Trump a détaillé son projet sur sa plateforme Truth Social. À partir du 1er août 2026, les médicaments génériques continueront d'entrer sur le marché américain sans droits de douane pendant une période transitoire de deux ans. À compter d'août 2028, ils seront frappés par une taxe de 100 % pendant un an, avant de voir ce taux doubler pour atteindre 200 %. Selon le président américain, cette stratégie vise à contraindre les industriels étrangers à relocaliser leurs capacités de production aux États-Unis. Les entreprises qui choisiront de ne pas investir sur le territoire américain s'exposeraient ainsi à une forte perte de compétitivité sur le premier marché pharmaceutique mondial. Pour Maxime Prévot, cette approche protectionniste risque d'avoir des conséquences bien au-delà des seuls échanges commerciaux. Il rappelle que les chaînes de production du médicament sont aujourd'hui mondialisées et reposent sur une interdépendance entre les différents pays producteurs de principes actifs, de matières premières et de produits finis. L'instauration de barrières tarifaires pourrait donc entraîner une augmentation des coûts de fabrication, perturber les flux d'approvisionnement et, à terme, fragiliser l'accès des patients aux traitements essentiels. Le ministre belge estime que cette situation exige une réaction collective de l'Union européenne. Il plaide pour une stratégie commune capable de défendre simultanément l'innovation pharmaceutique, la compétitivité industrielle et la sécurité des approvisionnements. Jusqu'à présent, les médicaments génériques échappaient aux droits de douane instaurés par Washington sur les produits pharmaceutiques. Leur inclusion dans cette nouvelle offensive commerciale marque un tournant qui pourrait profondément modifier les équilibres du marché mondial du médicament et ouvrir une nouvelle phase de tensions économiques entre les États-Unis et l'Europe.